Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

L'AMMC organise une conférence internationale en marge de la 47ème réunion annuelle de l'OICV

Rabat, le 13 octobre 2022

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) organise le 20 octobre 2022 une conférence internationale, en marge de la 47ème réunion annuelle de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) qui se tiendra à Marrakech du 17 au 19 octobre 2022.

Organisée sous le thème **« Global Capital Markets - Expect the unexpected : a trilemma for capital markets »** (Prévoir l'imprévisible – un trilemme pour les marchés des capitaux), cette conférence unique réunira membres du gouvernement, économistes de renoms, experts financiers et régulateurs des marchés de capitaux pour une série de débats et discussions.

Cinq panels aborderont les principaux enjeux auxquels font face les marchés financiers mondiaux à travers un programme riche tant par sa diversité que par ses intervenants nationaux et internationaux.

Le Maroc, pays hôte de la 47ème Réunion Annuelle de l'OICV

Organisée pour la première fois au Maroc, la réunion annuelle de l'OICV rassemble chaque année les représentants d'une centaine d'autorités de régulation des marchés des capitaux ainsi que d'autres membres de la communauté financière internationale. Près de 400 personnes sont ainsi attendues à Marrakech.

L'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs est l'institution de référence pour les régulateurs des marchés des capitaux dans le monde. L'OICV collabore avec le G20, le Conseil de stabilité financière (FSB), ainsi qu'avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International qui ont adopté les normes de l'OICV comme référence pour le secteur.

Engagée au sein de l'OICV, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux est membre de son Conseil d'Administration et préside, depuis 2020, le comité régional «Afrique & Moyen Orient » regroupant 42 représentants des marchés des capitaux de la région.

A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

www.ammc.ma

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Contact :
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
Mme Dania BOUHLAL
E-Mail: dania.bouhlal@ammc.ma
Tél: 07 07 29 19 31